



Problème salaire sur contrat ?

Par Damsounet

Bonjour,
J'espère que vous allez bien

Je viens de recevoir mon contrat de travail, mais j'ai l'impression que le salaire dessus n'est pas du tout en adéquation avec ce que était prévu au départ..

Il est mentionné dessus :

Nombre d'heures 35 heures

"Salaire de référence 14,91 Euros

Prime du 13ème mois de 1,24? brut par heure travaillée. Droit à unTicket Restaurant par jour travaillé d'une valeur faciale de 8?, TR commandés et remis par nom de l'agence d'intérim"

Taux horaire payé (brut) : 14.91 Euro/heure

PRIME DE 13EME MOIS 1.24 euros

TICKET RESTAURANT Part salariale : -3.20 euros

IFM : 10% ICP : 10% Acompte sur présentation du relevé d'heures justifié.

Ce qui était prévu au départ

"Une base de 2 450 ? brut mensuel (rémunérée par heures réelles effectuées)

Un prorata mensuel du 13ème mois durant la période d'intérim

Des chèques déjeuners d'une valeur de 8 ? dont 60% sont pris en charge par l'employeur

35h00 hebdomadaire : 9h00-12h30 / 14h00-17h30"

J'ai du mal à calculer le salaire sur le contrat avec tous les termes spécifiques.

Qu'en pensez-vous ?

Merci beaucoup pour votre aide et bonne soirée
Damsou

Par morobar

Bonjour,

Qu'en pensez-vous ?

C'est kif-kif.

a)

151.67 h/mois ou 35 h/semaine x (14.91 + 1.24)=2450.00 ?

b) TK de 8 e reste à charge 40% soit 8 x 0.40=3.20 ?

Par Damsounet

Merci pour ta réponse

Pourquoi l'employeur inclut pas les 1?24 dans le salaire sur 12 mois sans parler de treizième mois ?

C'est un avantage pour eux ou ça leur permet de me payer moins si une condition n'est pas respectée ?